Guide des Dispositifs de Coordination Handicap dans le Var pour les 0-20 ans

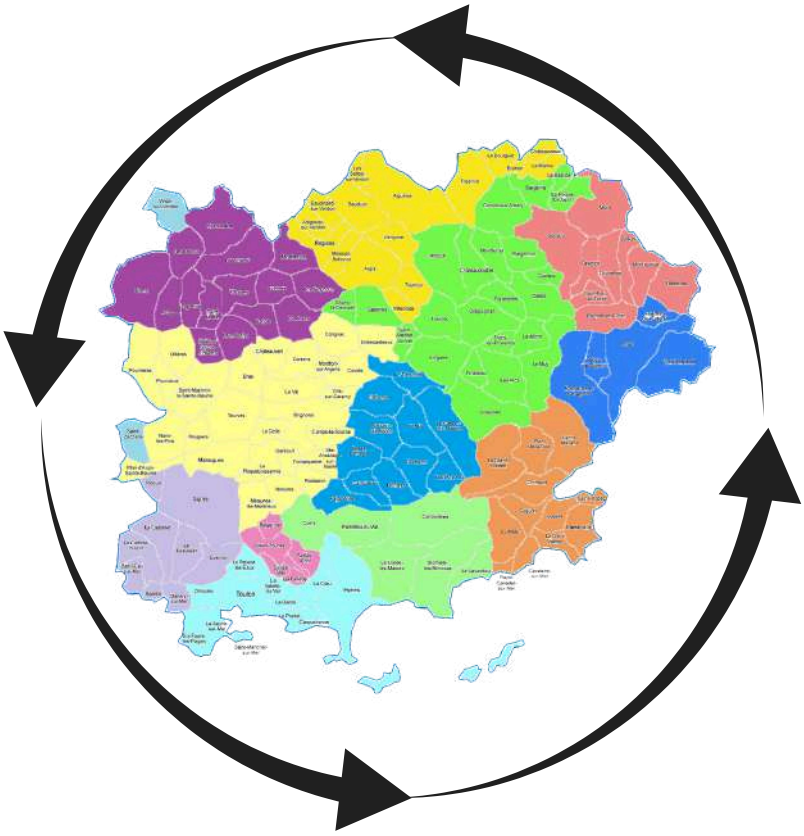

PARIH 83
S'élancer ensemble vers l'inclusion

Introduction

Dans le département du Var, de nombreux dispositifs existent pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, quels que soient leur âge, leur parcours ou la complexité de leur situation.

Ces dispositifs de coordination ont pour but d'**assurer un accompagnement adapté**, une continuité dans les parcours de vie et une meilleure accessibilité aux droits et aux services.

Ce guide vise à **présenter de manière claire et synthétique** les principaux acteurs engagés dans cette mission sur le territoire varois.

Définition : La coordination handicap regroupe l'ensemble des actions visant à articuler les interventions des acteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux et de droit commun autour d'un projet global personnalisé. Elle garantit la cohérence, la continuité et la fluidité des parcours de vie des personnes en situation de handicap.

Ce guide présente les principaux dispositifs de coordination handicap dans le Var. Pour une information complète et actualisée, il est recommandé de consulter les sites web des dispositifs mentionnés ou de contacter directement les acteurs.

Ce que doivent faciliter les dispositifs de coordination

Ils doivent :

- Apporter une **réponse individualisée et coordonnée**, adaptée aux besoins spécifiques de chacun.
- **Éviter les ruptures** de parcours en assurant un suivi fluide entre les différents acteurs (santé, social, scolaire, professionnel).
- **Optimiser** l'accès aux droits, aux soins, à l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle.
- **Informer, orienter et accompagner** les personnes et les familles dans leurs démarches.
- **Articuler les interventions** des différents dispositifs et structures existantes sur le territoire.

Pourquoi est-il essentiel de connaître ces dispositifs ?

ils permettent :

- De **mieux orienter** les personnes en fonction de leurs besoins spécifiques.
- De **favoriser l'accès** aux dispositifs **les plus adaptés**.
- De **réduire les délais** d'attente et les démarches administratives complexes.
- D'**améliorer l'efficacité** de l'accompagnement en facilitant la collaboration entre professionnels.
- De **renforcer l'autonomie et la qualité de vie** des personnes accompagnées.

Sommaire

1. Communauté 360 du Var
2. PARIH83
3. DAPV 83
4. PCO 0–12 ans Var
5. PCPE Les Lauriers Roses
6. PCPE UGECAM
7. EMASco
8. Pôle d'Appui à la Scolarité
9. HANDICONSULT83-AVISO
10. DAC Var
11. Cap Parents
12. INTIMAGIR PACA
13. CRA PACA
14. EMAPE
15. GCSMS PASSERELLES 83
16. GLOSSAIRE

Communauté 360

Public cible : Toute personne en situation de handicap, sans limitation d'âge ni nécessité de reconnaissance MDPH, ainsi que leurs aidants et les professionnels concernés.

Missions :

- Offrir une réponse de proximité aux besoins des personnes en situation de handicap.
- Repérer les personnes sans solution et leur proposer des réponses adaptées.
- Apporter des solutions concrètes aux appelants.
- Être un levier d'innovation et de transformation de l'offre.
- Favoriser l'autodétermination des personnes dans leurs projets.

Fonctionnement : La Communauté 360 est un réseau d'acteurs du département qui s'engagent collectivement à lever les freins pour fluidifier les parcours des personnes en situation de handicap. Elle propose un accueil téléphonique accessible du lundi au vendredi de 8h à 20h.

Qui peut contacter ?

Toute personne en situation de handicap, leur entourage (aidants, famille) et les professionnels

Contact :

Numéro vert : 0 800 360 360 (appel gratuit)

Pôle d'appui et de Ressources Inclusion Handicap du Var

Public cible : les professionnels des structures de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Missions :

- Favoriser l'inclusion des jeunes en situation de handicap dans les structures de droit commun (crèches, centres de loisirs, clubs sportifs, etc.).
- Accompagner les professionnels par des actions de sensibilisation, des formations et un soutien technique personnalisé.
- Mettre à disposition des ressources pédagogiques et du matériel d'adaptation.
- Développer un réseau local en facilitant les liens entre les structures de droit commun et les professionnels du médico-social

Fonctionnement : Le PARIH 83 intervient auprès des structures pour évaluer les besoins, proposer des aménagements et accompagner la mise en place de solutions inclusives. Il peut être sollicité pour la mise en place d'actions et de formations

Qui peut contacter ?

les professionnels des structures de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Contact :

Site web : www.parih83.fr
Email : contact@parih83.fr
Téléphone : 06 28 78 20 86

Dispositif APV
Assistance
au projet de Vie

umane

Dispositif d'Assistance au Projet de Vie

Public cible : Toutes personnes en situation de handicap à toutes les étapes de la vie. Avec ou sans reconnaissance MDPH, ainsi que leur aidant.

Missions :

- Proposer un espace de réflexion neutre Pour imaginer votre projet de vie, le formuler et l'affirmer sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé, citoyenneté, loisirs,...)
- Informer sur les droits et soutenir les personnes auprès des différents interlocuteurs
- Permettre l'expression des envies et le pilotage des projets
- Rechercher les moyens avec la personnes dans le droits commun ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre le projet

Fonctionnement : Service gratuit, de proximité, accessible sans notification MDPH. Le DAPV travaille en lien avec l'ensemble des partenaires du territoire.

Qui peut contacter ?

Les personnes en situation de handicap et leurs aidants qui souhaite réfléchir à leur projet de vie

Contact :

Site web : DAPV83
Email : v.comes@groupe-umane.fr
Téléphone : 06 76 48 37 66

Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO)

Public cible : Les enfants entre 0 à 12 ans et pour lesquels le médecin constate un écart inhabituel de développement.

Missions :

- établir le diagnostic et coordonne les libéraux et établissements de niveau 2 ou 3 conventionnés,
- évaluer les besoin d'intervention en concertation avec le représentant légal ou le médecin de premier niveau,
- coordonner le parcours précoce dans un délai de de maximum 1 an, 3 mois et 15 jours,
- orienter vers la bonne offre de service du territoire,
- informer, conseiller et soutenir la famille.

Fonctionnement : La PCO intervient essentiellement « hors les murs » sur l'ensemble du département, avec des accompagnements organisés au plus proche des besoins et des habitudes de vie de l'enfant (domicile, institution, école, etc.).

Qui peut contacter ?

Les médecins peuvent initier la démarche, les familles peuvent ensuite être accompagnées dans le cadre du parcours coordonné.

Contact :

Site web : https://www.groupe-ugecam.fr/pco-var
Email : PCO83.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr
Téléphone : 04 94 35 32 01

EEAP PCPE
Les Lauriers Roses

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

Public cible : Enfants de 0 à 6 ans en situation de handicap ou porteurs de pathologies graves, avec risque de rupture de parcours.

Missions :
Le PCPE propose un accompagnement personnalisé pour l'enfant en mobilisant les professionnels adaptés. Il soutient et valorise les aidants familiaux, et offre des prestations telles que la guidance parentale, l'aide aux démarches d'orientation et la sensibilisation à des outils spécifiques.

Fonctionnement :
Il intervient dans le Var, sur notification de la MDPH ou en amont. Ses actions incluent l'évaluation des besoins, la coordination des intervenants, la mise en place d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement, le renforcement des compétences des aidants, la formation des professionnels, et l'orientation des familles vers des ressources adaptées, notamment des lieux de répit.

Qui peut contacter ?
Les familles, les aidants ou les professionnels

Contact :
Site web : https://les-enfants-des-lauriers-roses.fr/pole-de-competences-et-de-prestations-externalisees
Email : pcpe@eeap-lauriersroses.fr
Téléphone : 06 73 10 02 86

GROUPE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR CORSE
UGECAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

Public cible : Enfants, adolescents et adultes en situation de handicap avec notification MDPH

Missions :

Le PCPE propose un accompagnement personnalisé pour l'enfant en mobilisant les professionnels adaptés. Il soutient et valorise les aidants familiaux, et offre des prestations telles que la guidance parentale, l'aide aux démarches d'orientation et la sensibilisation à des outils spécifiques.

Fonctionnement :
Il intervient dans le Var, sur notification de la MDPH ou en amont. Ses actions incluent l'évaluation des besoins, la coordination des intervenants, la mise en place d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement, le renforcement des compétences des aidants, la formation des professionnels, et l'orientation des familles vers des ressources adaptées, notamment des lieux de répit.

Qui peut contacter ?
Les familles, les aidants ou les professionnels

Contact :
Site web : https://www.groupe-ugecam.fr/pcpe-var
Email : col.grp-contact-dir83.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr
Téléphone : 04 94 13 55 00

Equipe Mobile d'Appui à la SCOlarisation (EMASCO)

Public cible : Élèves qui bénéficient ou non d'une notification de la CDAPH scolarisés dans les établissements de l'Éducation nationale

Missions :

- Soutenir les professionnels de l'éducation face à des situations complexes d'inclusion scolaire.
- Apporter des éclairages sur les besoins spécifiques de l'élève, en lien avec son handicap.
- Faciliter la mise en œuvre d'adaptations pédagogiques et éducatives.
- Renforcer les compétences des équipes éducatives par des conseils pratiques.
- Contribuer à l'élaboration ou à l'ajustement du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).

Fonctionnement : Les interventions sont ponctuelles, à la demande d'un chef d'établissement, d'un enseignant ou d'un AESH, en lien avec les familles. Elles sont gratuites, rapides et n'impliquent pas de notification MDPH. L'équipe pluridisciplinaire (enseignants spécialisés, éducateurs, psychologues) intervient directement dans les établissements scolaires.

Qui peut contacter ?

Les chefs d'établissement, enseignants ou AESH

Contact :

EMASco83.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr
0494135500

emasco@phar83.fr
07 61 97 00 50 /
04 94 11 56 40

mf.roger@apajh83.org
06 95 93 64 56

Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS)

Public cible : Élèves en situation de handicap ou présentant des troubles du comportement ou de l'apprentissage

Missions :

- Appuyer les équipes pédagogiques pour prévenir les ruptures de parcours.
- Observer les situations de scolarisation délicates et formuler des préconisations.
- Créer du lien entre l'école, la famille et les professionnels médico-sociaux.
- Apporter un accompagnement à la construction du parcours scolaire, social et éducatif de l'enfant.

Fonctionnement :
Intervention après sollicitation d'une famille, sans besoin de notification MDPH. L'équipe intervient au sein des établissements scolaires, sur un temps limité (souvent quelques semaines), avec évaluation, accompagnement et restitution écrite.

Qui peut contacter ?
Les familles

Contact :

uniquement pour une saisine
04 94 09 55 21
PASduvar@ac-nice.fr

Handiconsult 83 - AVISO

Public cible : Enfants et adultes en situation de handicap ayant des difficultés d'accès aux soins classiques

Missions :

- Offrir un accès aux soins somatiques aux personnes en situation de handicap (troubles sévères, polyhandicap, handicap psychique).
- Adapter la consultation médicale : durée, environnement, modalités de communication.
- Accompagner les aidants et les professionnels dans la préparation et le suivi de soins.

Former les professionnels de santé aux spécificités de l'accompagnement du handicap.

Fonctionnement :
Les consultations sont programmées sur rendez-vous, avec une première évaluation des besoins. Une équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmiers, éducateurs) assure un accompagnement global. En partenariat avec les établissements médico-sociaux et les services sociaux.

Qui peut contacter ?
Les familles, les personnes concernées ou les professionnels

Contact :
06 26 91 42 73
aviso@ch-toulon.fr

Dispositif d'Appui à la Coordination

Public cible : Professionnels de santé, médico-sociaux et sociaux intervenant sur des situations complexes.

Missions :

- Appui à la coordination dans les situations individuelles complexes.
- Soutien aux parcours de santé.
- Accompagnement des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

Fonctionnement : Deux antennes territoriales (Est et Ouest) avec accueil téléphonique et équipe de coordination.

Qui peut contacter ?

Les professionnels de santé, médico-sociaux et sociaux peuvent solliciter le DAC.

Contact :

Site web : dac83.fr

DAC Var Ouest :
Email : contact@dac-varouest.fr
Téléphone : 04 94 35 32 01

DAC Var Est
Email : contact@dac-varest.fr
Téléphone 04 94 47 02 02

Cap Parents 83

Public cible : Parents d'enfants en situation de handicap, de la petite enfance à l'âge adulte

Missions :

- Soutenir les parents dans leurs démarches administratives (MDPH, scolarité, soins).
- Organiser des temps de parole entre pairs : groupes de soutien, cafés-parents, ateliers.
- Favoriser le répit parental à travers des activités dédiées (sorties, garde ponctuelle).
- Offrir un espace d'information, d'écoute et de médiation sociale.

Fonctionnement :
Accueil libre sur rendez-vous ou lors des permanences. Accompagnement personnalisé possible selon les situations. Organisation d'événements réguliers : conférences, groupes de parole, ateliers thématiques. Travail en réseau avec les partenaires locaux (CCAS, ASE, CMP, associations).

Qui peut contacter ?
Les parents ou futur parents en situation de handicap

Contact :
06.62.95.30.63
ca.volle@groupe-umane.fr

INTIMAGIR PACA

Public cible : Jeunes et adultes en situation de handicap, leurs proches et les professionnels

Missions :

- Permettre l'expression et l'accompagnement des personnes sur les questions liées à l'intimité, la vie affective et la sexualité.
- Déconstruire les tabous et lutter contre les violences sexuelles ou situations de vulnérabilité.
- Proposer des temps de parole individuels ou en groupe, dans un cadre bienveillant.

Former les professionnels aux enjeux éthiques et pratiques de la vie affective des personnes handicapées.

Fonctionnement :
L'intervention peut être ponctuelle (atelier, sensibilisation) ou suivie (accompagnement individuel). L'équipe se compose de sexologues, éducateurs, psychologues et conseillers conjugaux. Possibilité d'interventions en établissements médico-sociaux, à domicile ou dans des lieux neutres.

Qui peut contacter ?
Les personnes en situation de handicap, leurs proches ou les professionnels

Contact :
07 82 57 02 85
intimagir@creai-pacacorse.com

Centre Ressources Autisme (CRA) PACA

Public cible : Personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA), leurs familles, les professionnels et institutions concernées.

Missions :

- Informer, conseiller et orienter les personnes concernées par les TSA.
- Soutenir les diagnostics complexes de 3e ligne.
- Former les proches aidants et les professionnels.
- Mettre à disposition une documentation spécialisée sur l'autisme.

Fonctionnement :
Structure médico-sociale à vocation régionale, intervenant en troisième recours sur orientation médicale. Le CRA propose également des sessions de formation, des groupes d'information, et anime un centre de ressources documentaires ouvert à tous.

Qui peut contacter ?
Les familles, professionnels et institutions

Contact :
Marseille : 04 91 74 46 82 – marilyne.lombart@ap-hm.fr
Nice : 04 92 03 04 39 – cra@lenval.com
Centre de documentation : centredoc.crapaca@ap-hm.fr
Site web : https://cra-paca.centredoc.fr

GROUPE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR CORSE
UGECAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

Equipe Mobile d'Appui à la Protection de l'Enfance (EMAPE)

Public cible : Enfants/adolescents bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance et en situation de handicap ou en risque de désinsertion

Missions :

- Offrir un accompagnement intensif et coordonné en situation de crise ou de rupture.
- Soutenir les lieux de vie, les familles d'accueil ou institutions dans la prise en charge.
- Prévenir les ruptures de parcours éducatifs, scolaires et sociaux.

Fonctionnement :
Équipe pluridisciplinaire (psychologues, éducateurs, infirmiers) qui intervient à domicile ou en structure à la demande de l'ASE ou d'un partenaire.

Qui peut contacter ?
L'Aide Sociale à l'Enfance ou un partenaire institutionnel

Contact :

col.grp-emape.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr
0494135500

Passerelles 83
Un groupement pour un parcours inclusif

Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale “Santé Mentale et Handicap” du Var - PASSERELLES 83 (GCSMS PASSERELLES 83)

Public cible : Personnes en situation de handicap psychique, mental ou avec troubles du spectre de l'autisme (TSA), confrontées à des parcours complexes ou en rupture de prise en charge.

Missions :

- Coordonner les parcours de vie, de soins et d’insertion.
- Prévenir les ruptures en mobilisant les ressources du territoire.
- Favoriser l’inclusion sociale, professionnelle et citoyenne.

Fonctionnement :
Le GCSMS propose un accompagnement global basé sur la co-construction de solutions adaptées : hébergement temporaire, accès à l’emploi, soutien aux aidants, solutions d’urgence ou de répit.
Les interventions sont coordonnées à l’échelle du territoire varois, en lien étroit avec les institutions publiques et les associations locales.

Qui peut contacter ?
Les professionnels ou les familles

Contact :
contact@passerelles83.fr

Glossaire

AAH : Allocation aux adultes handicapés

AED : action éducative à domicile

AEEH : Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

AEMO : action éducative en milieu ouvert

AESH : Accompagnant d'élèves en situation de handicap

AJPA : Allocation journalière du proche aidant

AJPP : Allocation journalière de présence parentale

AMP : Accompagnement vers le milieu protégé

ARS : Agence régionale de santé

ASE : Aide sociale à l'enfance

CAF : Caisse d'allocations familiales

CAMSP : Centre d'action médico-social précoce

CCAS : Centre communal d'action sociale

CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

CDCA : Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie

CMI : Carte mobilité inclusion

CMP : Centre médico-psychologique

CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique

CNCPH : Conseil national consultatif des personnes handicapées

CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie

CREAI : Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées

DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif

DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale

EEAP : Établissements et Services pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés

ESMS : Établissements et services médico-sociaux

ESS : Équipe de suivie de scolarité

GEVA : Guide d'évaluation multi-dimensionnel

IEM : Institut d'éducation motrice

IJ : Indemnités journalières

IMC : Infirmes moteurs cérébraux

IME : Institut médico-éducatif

IMP : Institut médico-pédagogique

IMPro : Institut médico-professionnel

IP : Information préoccupante

ITEP : Institut thérapeutique éducatif et pédagogique

LSF : Langue des signes française

MAS : Maison d'accueil spécialisée

MDA : Maison départementale de l'autonomie

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

MSA : Mutualité sociale agricole

PAD : placement à domicile

PAG : Plan d'accompagnement global

PAI : Projet d'accueil Individualisé

PAP : Plan d'accompagnement personnalisé

PCH : Prestation de compensation du handicap

PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Éducative

PPS : Plan Personnalisé de Scolarisation

PRE : Programme de Réussite Éducative

RAPT : Réponse accompagnée pour tous

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

SEGPA : Section d'enseignement général et professionnel adapté

SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

ULIS : Unité locale pour l'inclusion scolaire

UEMA : Unités d'Enseignement en Maternelle Autisme

UEEA : Unités d'Enseignement en Élémentaire Autisme